

Le mémoire de fin d'études

*Faculté d'ingénierie biologique,
agronomique et environnementale*

12/11/2009



**Le règlement du mémoire de fin d'études de la Faculté constitue la
seule source officielle d'information.**



UCL

Informations

ETUDIANT

- > Informations pratiques
- > Stage bachelier
- > Mobilité / Echange ERASMUS
- > **Mémoires de fin d'études**
- > Objectif du mémoire
- > Le mémoire en pratique
- > Horaire de défense des mémoires
- > Informations utiles, règlements et formulaires
- > Sujets de mémoires proposés
- > Formulaire proposition de mémoires
- > Prix de Vuyst
- > Mémoires des années précédentes
- > Jeunes diplômés / Service emploi
- > Formation "Créations d'entreprises"

MÉMOIRES DE FIN D'ÉTUDES

Ce chapitre tente de donner à l'étudiant un maximum d'informations au sujet du mémoire de fin d'études.

Le secrétariat de la faculté reste à disposition de l'étudiant pour tous renseignements complémentaires et pour l'aider à réaliser les démarches administratives liées à cette importante activité de fin d'études.

| 27/07/2007 |

<http://www.uclouvain.be/74892.html>

Mémoire de fin d'étude

- C'est quoi ?
- Quand, où, quel sujet ?
- En Belgique ou à l'étranger ?
- Aspects pratiques
- Evaluation
- Échéances

Le mémoire : c'est quoi ?

- C'est un **travail personnel** de fin d'études
- C'est un travail d'**initiation à la recherche scientifique** qui permet à un futur ingénieur d'approfondir un sujet de son choix.

Le mémoire : c'est quoi ?

- L'ingénieur universitaire doit approcher les problèmes à résoudre suivant la démarche :
 - Faire état des connaissances actuelles sur le sujet
 - Concevoir un plan de travail
 - Observer = mesures de terrain ou de laboratoire;
 - Analyser et interpréter les observations
 - Tirer des conclusions
 - Présenter l'ensemble :
 - sous forme d'un document de nature scientifique
 - défense orale

Quand, où ?

- **Quand :**
 - 2^{ème} Master (BIR22) : 27 ECTS + 3 ECTS de séminaires d'accompagnement

Quand, où ?

- **Où :**

- A l'UCL : Laboratoire de recherche de la Faculté ou d'une autre Faculté de l'Université
- Avec l'accord de la Faculté, le mémoire de fin d'études peut être réalisé en partie dans un laboratoire de recherche d'une autre institution en Belgique ou à l'étranger:
 - Mémoire ERASMUS
 - Stage-mémoire

**Le voyage ne doit
pas constituer le
motif principal du
choix de sujet !**



Stage-mémoire

- Séjour de durée limitée dans une autre institution
- Demande de stage-mémoire :
 - En Belgique, n'interférant pas avec les cours : au plus tard une semaine à l'avance
 - De courte durée en Belgique (<3 semaines): au plus tard 1 mois à l'avance
 - De longue durée (>3 semaines), 1^{er} quadri : **demande d'étalement obligatoire** au plus tard le 15 juillet qui précède l'entrée en BIR22 et au moins un mois avant le départ
 - De longue durée (>3 semaines), 2^{ème} quadri : au plus tard le 15 octobre (pas d'étalement nécessaire)
- Si interfère avec les cours, toujours prendre des arrangements avec les enseignants !
- Bourses : CUD, Fonds Floribert Jurion, ...

Comment choisir le sujet ?

- Sujet proposé par le promoteur :
 - Site web de la fac
 - Site web des unités
 - Rencontres individuelles
- Sujet proposé par l'étudiant

Dans tous les cas, il s'agit d'une démarche personnelle

Quel sujet ?

UCL

Faculté d'ingénierie biologique,
agronomique et environnementale

UCL/AGRO

Liste des propositions de mémoires

Introduisez votre requête s.v.p.

Par défaut, l'* (étoile) demande l'affichage de toutes les propositions.

Année académique :	2007-2008	<input type="button" value="v"/>
Titre de la proposition de mémoire :	*	<input type="text"/>
Mot-clé de la proposition de mémoire :	*	<input type="text"/>
Promoteur de la proposition de mémoire :	*	<input type="text"/>
Unité de la proposition de mémoire :	*	<input type="text"/>
Département de la proposition de mémoire :	*	<input type="text"/>

page : [UCL](#) | [AGRO](#) | [pointeurs utiles](#)

Conception : [Polomé Michel](#)

Guidance du mémoire

- 1 promoteur (ou éventuellement 2 co-promoteurs)
- Le promoteur, ou au moins l'un des deux co-promoteurs, doit être :
 - titulaire d'un cours repris dans les programmes qui dépendent de la Faculté
 - ou être membre du personnel scientifique de la Faculté, nommé à titre définitif ou pour une durée indéterminée, et porteur d'un titre de docteur.

Normes pour la rédaction

- Page de garde (modèle disponible sur le site web)
- Résumé visé (=signé !) par le(s) (co-) promoteur(s)
- Structure et présentation : voir 'recommandations' sur le site web

Défense orale

- Défense orale publique
- Présentation de 20 minutes, suivies de questions - réponses

Evaluation

- Jury
 - Promoteur ou les deux co-promoteurs
 - Minimum deux lecteurs
 - (Voir détails dans le règlement)
 - Modérateur : ne rend pas de note
- La note du mémoire est basée sur (formulaire) :
 - Travail personnel (30%)
 - Travail écrit (50%)
 - Défense orale (20%)
- La note de la présentation orale est attribuée au cours :
« séminaire d'accompagnement du mémoire »

Echéances

- Choix du sujet : idéalement dans le courant du 2^{ème} quadri de la BIR21 et **au plus tard pour le 15 octobre** de la BIR22 (formulaire !)
- Si applicable : demande de stage-mémoire dans les délais requis par le règlement (formulaire !)
- Jury de mémoire : **fin février** (formulaire !)

Echéances

- Remise du mémoire :
 - Un exemplaire du mémoire de fin d'études doit être déposé par les étudiants au secrétariat de la Faculté **au plus tard le premier jour de la session d'examens** durant laquelle le mémoire est présenté.
 - Par ailleurs, chaque étudiant doit transmettre dans les plus brefs délais un exemplaire de son mémoire aux membres de son jury.

Echéances

- Défense orale :
 - en session, normalement en juin, sinon en septembre.
 - horaire fixé en accord avec la Faculté
 - si pas défendu en septembre : ajourné (pas d'étalement possible) !

Remarques finales

- Prix CERA, Prix « de Vuyst » et Awards du crédit agricole, pour les meilleurs mémoires
- Tous les anciens mémoires sont disponibles à la BSE
- Plagiat : peut être un motif de refus du mémoire; toujours citer les sources !

- Séminaire d'accompagnement au mémoire

- Etalement : demande à introduire avant le 30 novembre (→ 15 octobre : secrétaire académique) de l'année en cours et doit répondre à des conditions précisées dans le règlement général de l'UCL